



EuroMed Formation des Administrations publiques

**Programme régional de formation et de conseil sur
l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens**

CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

**La politique de l'environnement de l'UE :
politiques, législation et mise en oeuvre**

PROGRAMME

Marseille (FR), du 26 février au 2 mars 2007



**Programme MEDA de la Commission européenne (CE)-
EuropeAid Office de coopération**

Unité de gestion du programme :



**Institut Européen
d'Administration Publique – Centre Européen des Régions (IEAP-CER)**

**European Institute
of Public Administration – European Centre for the Regions (EIPA-ECR)**

INTRODUCTION et INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Centre européen des régions (CER), l'Antenne de l'Institut européen d'administration publique (IEAP) à Barcelone, est l'Unité de gestion du "Programme de formation et conseil sur l'administration publique pour les Partenaires méditerranéens" (EuroMed Formation des Administrations publiques) de la Commission européenne, financé au titre du programme MEDA.

Ce programme est le prolongement de l'initiative soumise à la Commission européenne dès l'année 2000 et qui se traduit par la tenue d'une conférence organisée par le CER à Barcelone les 7 et 8 février 2000 sous le titre "Réunion des représentants des administrations publiques des Partenaires euro-méditerranéens dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen".

Objectifs

Ce programme s'inscrit dans le volet II de la Déclaration de Barcelone de novembre 1995 et vise à dispenser une formation sur les affaires européennes à des fonctionnaires du sud de la Méditerranée et du Moyen-Orient ; il envisage aussi la création d'un réseau de centres de formation en administration publique entre les Partenaires euro-méditerranéens.

Les objectifs de ce programme sont de contribuer à la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, d'approfondir les connaissances des affaires européennes chez les Partenaires méditerranéens afin de contribuer à la mise en oeuvre des accords d'association, et de développer chez les Partenaires méditerranéens une masse critique d'experts du processus d'intégration européenne.

D'une durée de 42 mois et doté d'une enveloppe budgétaire de 6 millions d'euros, ce programme est destiné aux 10 Partenaires méditerranéens. Le programme s'articule autour de 4 modules: 1) Connaissances de base sur l'UE; 2) Connaissances de base des programmes communautaires; 3) Connaissances avancées sur l'UE; 4) Formation de formateurs; il vise aussi la création d'un réseau de centres de formation de l'administration publique.

Les Etats membres de l'Union européenne seront aussi impliqués dans ce programme par des fonctions de conseil et de participation dans la formation en cas de besoin, ainsi qu'à travers leur participation au réseau de centres euro-méditerranéens de formation des administrations publiques.

MODULE CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE

Introduction

10 séminaires seront organisés sur le thème des CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE. Chaque séminaire durera 5 jours et pourra accueillir 30 participants. L'objectif de ces séminaires sera d'assurer un niveau de connaissances avancées à près de 300 fonctionnaires issus des administrations publiques des Partenaires méditerranéens. Les 10 séminaires se dérouleront autour de différents thèmes qui ont été choisis par les coordinateurs nationaux de chacun des 10 pays partenaires méditerranéens.

Objectifs

Les objectifs des séminaires consacrés aux CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE sont :

- d'assurer aux participants une connaissance approfondie, dans ce cas dans le domaine de la politique de l'environnement, domaine qui les intéresse dans le cadre des Accords d'association avec l'UE ;
- de permettre aux participants d'avoir une connaissance de travail d'expert sur les politiques communautaires pour qu'ils soient à même de diffuser les informations pertinentes sur ces questions et nouer des rapports de travail avec les institutions et les Etats membres de l'UE sur ces questions ;
- de développer une coopération administrative bilatérale et multilatérale ;
- d'encourager un échange d'expériences, connaissances et bonnes pratiques.

Méthodologie

Le contenu du séminaire sera :

- a) introduit par des experts des institutions européennes, des Etats membres de l'UE et des représentants du monde académique,
- b) il aura une approche pratique, et
- c) se fera au moyen d'exposés, de visites sur le terrain et d'exercices interactifs

Portée régionale

Comme il s'agit d'un programme régional euro-méditerranéen, ce programme impliquera tous les Partenaires euro-méditerranéens et les bénéficiaires seront les Partenaires méditerranéens.

Documentation de base

Présentations en Power point sur les différentes questions abordées par le séminaire, documents de l'UE, sites Internet de l'UE.

Participants

Les participants aux séminaires seront des représentants des administrations publiques de chaque Partenaire méditerranéen. Chaque Partenaire méditerranéen peut proposer jusqu'à 3 participants par séminaire sur CONNAISSANCES AVANCÉES SUR L'UE.

Les participants devront posséder une expérience pratique du domaine concerné, connaître les affaires européennes et maîtriser la langue française et/ou anglaise.

Ils doivent aussi posséder suffisamment d'autorité pour pouvoir diffuser les informations reçues.

Langues de travail

Français et anglais, avec interprétation simultanée.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'IEAP et ses activités de formation et de recherche sur notre site Internet www.eipa.eu

Lieu où se tient le séminaire

New Hotel of Marseille

71 boulevard Charles Livon

13007 Marseille

Tél. : +33 4 91 315 315

Fax : +33 4 91 31 20 00

info@newhotelofmarseille.com

Unité de Gestion du Programme

Institut Européen d'Administration

Publique – Centre Européen des Régions

(IEAP – CER)

Girona, 20

ES - 08010 Barcelone

Tél. : +34 93 567 24 00

Fax : +34 93 567 23 99

www.eipa.eu

PROGRAMME

Lundi 26 février 2007

09h00 Ouverture et bienvenue

Stéphanie HOREL, Coordinatrice du Programme EuroMed Formation des Administrations Publiques ; Chargée de cours, Institut européen d'administration publique – Centre européen des régions (IEAP-CER), Barcelone (ES)

09h15 Présentation du programme

Martin UNFRIED, Maître de conférences, Unité Politiques européennes, Institut européen d'administration publique (IEAP), Maastricht (NL)

09h30 Présentation des participants

Chaque participant devra se présenter, expliquer sa vision de la politique européenne de l'environnement, du programme et de son importance pour son travail.

10h30 Pause

11h00 Le programme MEDA

Stéphanie HOREL

12h30 Déjeuner

14h00 Introduction à la politique environnementale de l'UE

Martin UNFRIED

- Les questions chaudes récentes
- Historique et contexte juridique
- Objectifs et principes
- Instruments

15h00 Pause

15h30 Introduction à la politique environnementale de l'UE (suite)

Martin UNFRIED

16h30 Fin de la première journée

Mardi 27 février 2007

L'acquis dans le domaine de l'environnement et sa mise en œuvre

- 09h00** **Mise en œuvre de la législation environnementale européenne : problèmes et défis - une vue d'ensemble**
Christoph DEMMKE, Professeur associé, Unité Gestion publique et administration publique comparée, Institut européen d'administration publique (IEAP), Maastricht (NL)
- 10h30** **Pause**
- 11h00** **La directive cadre sur l'eau : mise en œuvre en tant que projet à long terme**
Christoph DEMMKE
- 12h30** **Déjeuner**
- 14h00** **De EURO 4 à EURO 5 et plus : législation et politiques dans le domaine de la pollution atmosphérique**
Martin UNFRIED
- 15h30** **Pause**
- 15h45** **La nouvelle politique des produits chimiques : qu'est-ce que REACH ?**
Estelle BROSSET, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille III, Aix-en-Provence (FR)
- 16h45** **Jeu à choix multiple : 40 questions sur la politique environnementale de l'UE**
- 18h15** **Fin de la deuxième journée**

Mercredi 28 février 2007

Législation et politiques

- 09h00** **Information et documentation sur la législation environnementale de l'UE- Les sources les plus importantes de la Commission, du Conseil et du Parlement européen avec des exemples pratiques d'Internet sur le cas suivant (Emballage)**
Martin UNFRIED et Christoph DEMMKE
- 10h00** **Jeu de simulation sur l'élaboration de la directive européenne sur les emballages et les déchets d'emballages**
Martin UNFRIED et Christoph DEMMKE
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Suite du jeu de simulation et évaluation**
Martin UNFRIED et Christoph DEMMKE
- 13h00** **Déjeuner**
- 14h30** **Politique et législation dans le domaine des déchets**
Marie-Pierre LANFRANCHI, Maître de conférences, Université d'Aix-Marseille III, Aix-en-Provence (FR), et Sébastien MABILE, Consultant, Paris (FR)
- 15h30** **Pause**
- 16h00** **La stratégie maritime de l'UE et autres instruments dans ce domaine**
Eve TRUILHE, Chargée de recherche, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Aix-en-Provence (FR)
- 17h30** **Fin de la troisième journée**

Jeudi 1er mars 2007

- 09h00** **Le laisser-faire et la rigueur en tant qu'instrument de la législation environnementale européenne**
Ed EGGINK, Directeur de l'administration environnementale, Province du Limbourg néerlandais (NL)
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Le réseau IMPEL pour la mise en œuvre et l'exécution de la législation environnementale**
Ed EGGINK
- 12h30** **Déjeuner**
- 14h00** **Exercice interactif** : Session de questions et réponses en préparation des présentations. Il sera demandé aux participants de soulever les questions éventuelles qu'ils auraient encore et de demander des éclaircissements sur les sujets qui ont été couverts dans les sessions précédentes ainsi que sur les sujets nécessaires pour leurs présentations.
- 16h00** **Fin de la quatrième journée**

Vendredi 2 mars 2007

Présentations par les participants

- 09h00** **Présentation par les participants de leurs expérience, organisation, bonnes pratiques pour harmoniser leur législation avec la législation environnementale de l'UE**
Président : *Stéphanie HOREL*
Experts : 1 par PM
- 11h00** **Pause**
- 11h30** **Suite des présentations**
- 13h00** **Conclusions et déclaration finale**
Stéphanie HOREL
- 13h30** **Fin du séminaire**
